



RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO DÉCIDEUR DESA

CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DANS LA CATÉGORIE DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT - DESA

LES FORMATIONS CONTINUES :

Les formations continues que nous vous proposons s'adressent en priorité aux salariés.

Ce sont des formations pour débiter ou se perfectionner dans les métiers de la valorisation des espaces naturels.



DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)



DATES & DÉLAIS
À consulter sur le site :
www.lea-cfi.fr

PROGRAMME

1. Réglementation et sécurité environnementale (2h)

- Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto.
 - Définition des produits phytopharmaceutiques.
 - Produits autorisés et produits illégaux.
 - Autorisation de mise sur le marché.
 - Réglementation du transport et du stockage.
 - Utilisation des produits.
 - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur.
 - Responsabilité vis-à-vis des tiers.
 - Consignation de toute utilisation des pesticides.
 - Réglementation spécifique à l'activité du secteur.
 - Agrément d'entreprise.
 - Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination.
 - Dangereux pour l'environnement :
 - Situations d'exposition aux dangers :
 - Prévention des risques.
 - Zonage (zones protégées, périmètre de captage...).
 - Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage...).
 - Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports.
 - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus.
 - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations.
 - Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages.
 - Traçabilité tout au long du processus.
 - Spécificité des différentes cultures et sols.
 - Consignes pour l'intervention sur les chantiers.
 - Transport des produits sur le chantier.
- ### 2. Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public (2h)
- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
 - Dangereux des produits :
 - Situations d'exposition aux dangers :
 - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.

- Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.
 - Principales mesures de prévention.
 - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte...
 - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
 - Principales consignes et réglementation.
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
 - Principaux symptômes d'empoisonnement.
 - Conduite à tenir en cas d'accident.
 - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
 - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
 - Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément.
 - Formation des salariés.
 - Consignes d'intervention sur les chantiers.
 - Information des commanditaires.
- ### 3. Réduction de l'usage, méthodes alternatives (3h)
- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
 - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels.
 - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.).
 - Systèmes réduisant les risques de bio agressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
 - Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement.
 - Contrôle culturel : rotations, travail du sol, gestion de la fumure, aménagements de zones enherbées.
 - Systèmes de production intégrés.
 - Evaluation comparative de l'utilisation des produits.
 - Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques.
 - Raisonnement des interventions.
 - Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.).
 - Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs.
 - Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives.



CAMPUS
Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 Jouy-en-Josas



TARIF INDIVIDUEL / FINANCEMENT

À consulter sur le site : www.lea-cfi.fr

PRÉREQUIS

- Primo certifié, certificat en cours de validité ou proche de la date de péremption.
- Savoir lire et écrire.

OBJECTIFS

- Obtenir le renouvellement du Certificat individuel DESA dans le cadre du plan ECOPHYTO.

LES + DE LÉA-CFI

- + Des plateformes pédagogiques de dernière génération.
- + Un interlocuteur formation continue LÉA-CFI dédié pour vous accompagner dans la définition de vos besoins de formation.

Une école de



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
EDUCATION

MODALITÉS

Pédagogiques & Pratiques

- Théorie en salle avec un formateur spécialisé et pratique en ateliers.
- Formation en présentiel.

Évaluations

- Évaluation en début de formation.
- Bilan de fin de formation

Validation des acquis

- Attestation de suivi de formation.

CHIFFRES CLÉS

93 %

des stagiaires satisfaits sur l'ensemble des formations continues en 2023.

INFORMATIONS PRATIQUES

Moyens d'accès

- R.E.R. Ligne C

Stationnement

- Gratuit sur le campus.

Restauration

- Pas de service de restauration sur site. Possibilité de déjeuner à l'intérieur, ou à l'extérieur de l'établissement. Mise à disposition d'un espace dédié avec des tables, des chaises et des micro-ondes.

Équipement nécessaire

- Du papier et un stylo.

Profil des candidats

- Tout professionnels du secteur des produits phytopharmaceutiques.



SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez besoin d'adapter des moyens de la formation en raison d'une situation de handicap, merci de nous le faire savoir dès l'inscription. Accessibilité aux locaux.

CONTACT

Stéphanie Leleu
Ingénieur d'Affaires -
Relations Entreprises
sleleu@lea-cfi.fr
07 64 81 06 61

LÉA-CFI

Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 JOUY-EN-JOSAS

JE CANDIDATE SUR

www.lea-cfi.fr (FC)